

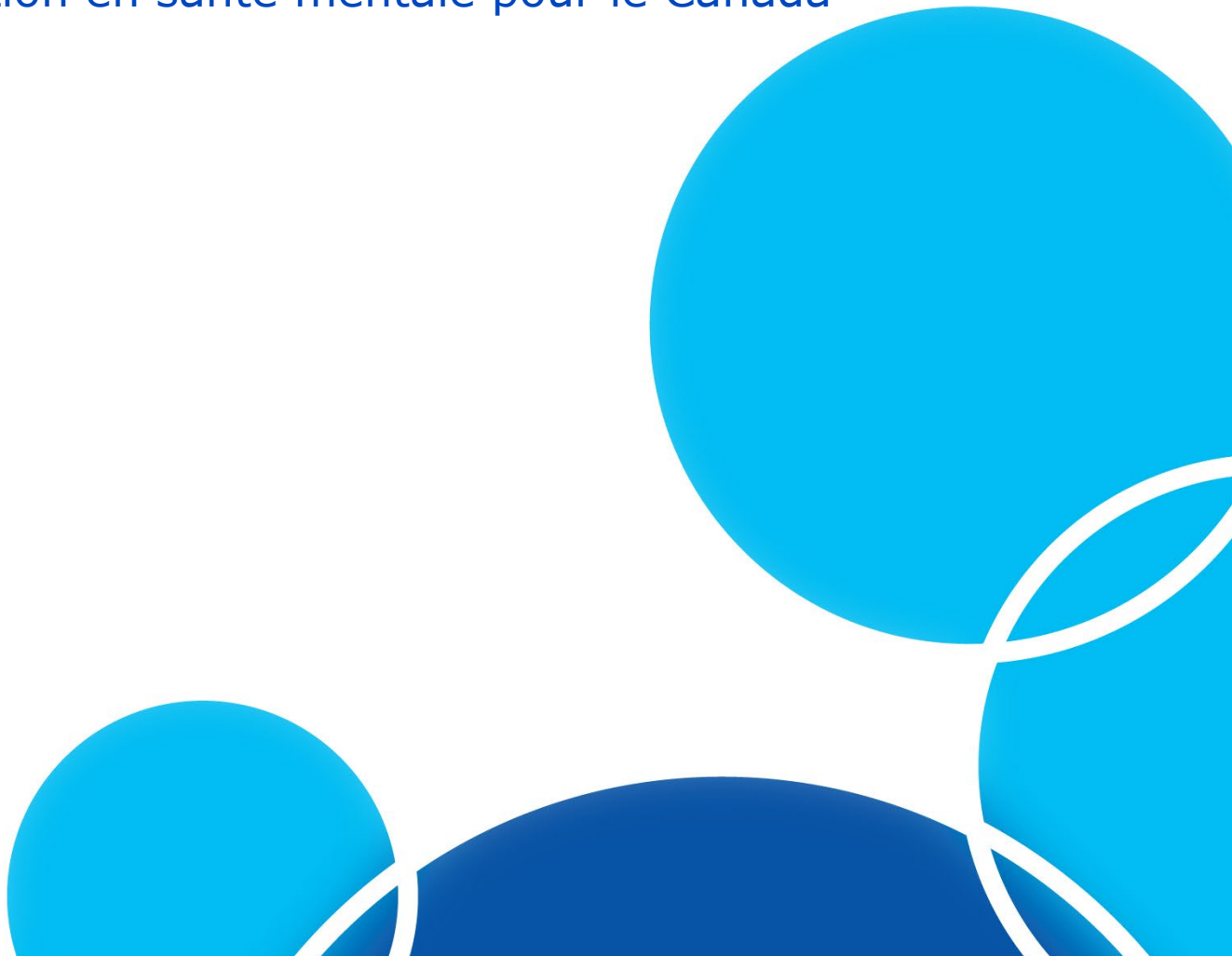


Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada

Demande de proposition

Comprendre les besoins et étendre la portée de ce qui fonctionne : Soutenir l'élaboration d'un plan d'action en santé mentale pour le Canada



This document is available in English.



Les points de vue présentés ici représentent uniquement les points de vue de la Commission de la santé mentale du Canada. Le présent matériel a été produit grâce à la contribution financière de Santé Canada.

Publié par : La Commission de la santé mentale du Canada (la Commission)

Date de diffusion : Le 2 Septembre 2026

Date limite pour la soumission des propositions : Le 23 Septembre 2026

Soumettre les propositions uniquement par courriel à : Katerina Kalenteridis, analyste principale des politiques, Innovation à la Commission de la santé mentale du Canada

Introduction

La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme de santé pancanadien qui se consacre à l'amélioration des résultats en matière de santé mentale pour toutes les personnes vivant au Canada. Nous établissons des liens entre les données probantes, les connaissances et le savoir expérientiel afin de proposer des perspectives et des solutions concrètes qui favorisent la santé mentale et améliorent la qualité de vie. Grâce à notre collaboration avec des partenaires, des décideurs, diverses communautés et des personnes ayant un savoir expérientiel, nous contribuons à l'élaboration de solutions et à la prise de décision, nous transformons les connaissances et nous renforçons les capacités. La Commission reconnaît que la réconciliation avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits, telle qu'énoncée dans les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation et dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, est essentielle à la réalisation de nos objectifs.

[Changer les orientations, changer des vies : La Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada](#) (la Stratégie), a été publiée en 2012 et offre un ensemble complet de recommandations visant à améliorer le système de santé mentale et les résultats dans ce domaine partout au pays. Elle repose sur les meilleures données disponibles et sur la contribution de milliers de personnes au Canada pour proposer un plan directeur visant à opérer des changements et à concrétiser les aspirations. Elle a guidé une grande partie du travail de la Commission, posant les bases de projets tels que *Chez soi/At Home*, *Enraciner l'espoir*, *la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail*, *Changer les mentalités*, et *Trouver de nouvelles voies : Un plan d'action sur la santé mentale et la justice pénale au Canada*.

Depuis la publication de la stratégie, il y a eu des changements importants dans le domaine de la santé mentale et de l'usage de substances. Une série de facteurs - notamment une sensibilisation accrue et des travaux de recherche, mais aussi l'évolution des besoins de la population et des modes de prestation de services - ont mis en lumière les progrès qui ont été réalisés dans les systèmes de soins en santé mentale, mais également la persistance de certaines lacunes. Le plan d'action

est une initiative sectorielle visant à harmoniser les priorités, à valoriser l'excellence dans l'ensemble du secteur et à définir des pratiques de collaboration exemplaires permettant d'avancer. Cela fournira des orientations permettant de veiller à ce que le secteur de la santé mentale au Canada reste pertinent, réactif et aligné sur les réalités présentes et futures.

But de la demande de propositions

La Commission est à la recherche d'une consultante ou d'un consultant qui sera chargé de procéder à une analyse contextuelle et de préparer une feuille de route en vue de mettre au point un plan d'action national en santé mentale, axé sur la mise en valeur du travail exemplaire réalisé à partout au pays depuis le lancement de la Stratégie de 2012.

Portée des travaux

Les travaux porteront essentiellement sur la santé mentale, mais la santé liée à l'usage de substances ainsi que les déterminants socio-économiques intersectionnels resteront des domaines pris en considération. Cela comprendra, entre autres, ce qui suit :

- Réaliser une analyse rétrospective de l'impact systémique de *Changer les orientations, changer des vies* et de la *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*. Pour ce faire, il faudra cerner et procéder à une analyse critique des réussites du secteur, des lacunes persistantes, ainsi que des domaines nécessitant des améliorations et des considérations.
- Une analyse contextuelle des stratégies existantes et en préparation qui sont liées à la santé mentale au sein des différents gouvernements canadiens (fédéral, provinciaux et territoriaux) et à l'échelle internationale. Cette analyse a pour objectif de recenser et de mettre en valeur les données probantes, les connaissances et la sagesse existantes qui éclairent les principes, les priorités et les lacunes, ainsi que les principaux indicateurs de mise en œuvre et d'évaluation du système de santé mentale. Une attention particulière devrait être accordée aux éléments suivants :
 - Aux stratégies mises en œuvre par des populations ayant été victimes d'exclusion et d'inégalités systémiques, notamment les communautés des Premières Nations, les Inuits et les Métis ainsi que d'autres populations privées d'équité vivant au Canada.
 - Aux contextes internationaux dans lesquels la mise en œuvre de stratégies en santé mentale a fait l'objet d'une évaluation et dont les résultats ont été concluants.

- Une feuille de route destinée à orienter l'élaboration du plan d'action à partir des conclusions de l'analyse rétrospective et de l'analyse du contexte. La feuille de route devrait tirer parti des ressources existantes liées aux objectifs stratégiques, à la planification par étapes et à l'amélioration continue de la qualité.
- En partenariat avec la Commission, intégrer à la feuille de route les commentaires des principales parties prenantes grâce à un plan de mobilisation ciblé. La consultante ou le consultant soutiendra la mise en oeuvre du plan de mobilisation en tirant parti, dans la mesure du possible, des forums sectoriels, des réseaux, des événements, des organismes consultatifs, ainsi que des réunions en personne et virtuelles qui existent déjà. Les parties prenantes peuvent comprendre des personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent, des chefs de file du secteur, des partenaires philanthropiques, des gouvernements, des chercheuses et chercheurs, des prestataires de services, ainsi que les groupes de gouvernance et consultatifs de la Commission.

D'autres suggestions et recommandations concernant la portée générale seront également prises en compte.

Produits livrables

- **Charte du projet** : Portée, approche, calendrier, gouvernance, rôles, rapports et budget.
- **Rapport rétrospectif et résumé exécutif de l'évaluation** de l'incidence de Changer les orientations, changer des vies et de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada (y compris les réussites clés, les lacunes, les leçons apprises et les considérations stratégiques).
- **Rapport d'analyse contextuelle** : Synthèse des stratégies, cadres, données probantes et pratiques prometteuses en matière de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances (SMSLUS) au Canada et à l'échelle internationale, y compris les perspectives fondées sur l'équité ainsi que celles des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- **Feuille de route du plan d'action** : Feuille de route sur deux ans décrivant les priorités, les objectifs, l'approche par étapes, les considérations relatives à la mise en œuvre, les jalons et les mécanismes d'amélioration continue.
- **Stratégie de mobilisation** : Dans le cadre de la feuille de route, élaborer un court plan de mobilisation des parties prenantes, incluant les objectifs, les publics prioritaires, les méthodes, les échéanciers, les rôles et responsabilités, ainsi que les occasions de tirer parti des événements, des réseaux et des rencontres sectorielles de la Commission.

Qualifications

La candidate ou le candidat retenu devra répondre aux exigences suivantes :

- Être une entité exerçant au Canada et enregistrée en vertu de la législation canadienne.
- Capacité avérée à analyser des travaux de recherche, des stratégies, des cadres conceptuels, des documents gouvernementaux et des rapports sur les politiques en anglais et en français.
- Expérience en élaboration de lignes directrices, de cadres conceptuels ou de ressources pour faciliter la mise en œuvre de programmes ou de services en santé, santé mentale et santé liée à l'usage de substances.
- Connaissance et expérience avérées dans les domaines de l'intersectionnalité, de la décolonisation, de l'équité en santé, de la lutte contre le racisme, de l'analyse comparative entre les sexes Plus, et/ou des déterminants sociaux de la santé tant au niveau des politiques que de la recherche.
- Expertise avérée en matière d'approches et de principes de co-conception, notamment en ce qui concerne la participation concrète de personnes dotées d'un savoir expérientiel passé ou présent.
- Solides connaissances et expérience en matière de science de la mise en œuvre et de méthodes d'évaluation, notamment la capacité de concevoir, d'appliquer et d'interpréter des cadres visant à soutenir la planification, la mesure et l'amélioration continue.
- Connaissance des politiques et des programmes de SMSLUS partout au Canada et du rôle de la Commission.

Exigences relatives à la soumission des propositions

Le dossier de candidature ne devrait pas faire plus de huit pages, pièces jointes et annexes comprises. Vous trouverez ci-dessous une liste de vérification des éléments à inclure dans votre proposition :

- Plan de projet englobant tous les produits livrables, mettant l'accent sur l'approche ou la méthodologie, le calendrier des activités et le budget (incluant la TPS, la TVH et la TVP).
- Un énoncé sur la manière dont vous comptez intégrer un engagement envers la conception collaborative, la décolonisation, l'intersectionnalité et une collaboration réelle avec les personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent de ces réalités.

- Renseignements généraux sur la personne ou les personnes, l'entreprise, l'institution ou l'organisation ainsi que la biographie des membres de l'équipe de projet et l'expertise pertinente dans le secteur de la santé mentale.
- Description de l'expérience et de l'expertise pertinentes, y compris deux exemples de projets connexes déjà réalisés.
- Une liste de toutes les affiliations organisationnelles et deux références pertinentes avec qui la Commission peut communiquer.
- Autres documents facultatifs, par exemple des lettres de soutien d'organismes communautaires, pour témoigner d'une expérience communautaire ou de l'alignement avec les objectifs d'équité.

Budget

Le budget maximal accordé dans le cadre de ce projet est de **60 000 \$ CA**, taxes applicables incluses. Veuillez soumettre un budget détaillé précisant la répartition des fonds entre les différents éléments décrits dans la présente demande, ainsi que tout coût indirect ou frais supplémentaires, ou toute contribution en nature.

Calendrier

- Le 2 septembre 2026 : Publication de la demande de propositions
- Le 23 septembre 2026 : Date limite pour la soumission des propositions
- Le 9 octobre 2026 : Choix de la proposition
- Le 14 octobre 2026 : Première date possible pour le début du projet
- 15 mars 2027 : Achèvement et soumission des produits livrables du projet

Critères d'évaluation

Toutes les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants :

#	Critères d'évaluation	Description	Pointage (sur 100)
1	Expertise méthodologique	• Capacité à appliquer des méthodes de recherche et de programme appropriées et rigoureuses pour soutenir le développement de livrables, tels que la science de la mise en œuvre et l'évaluation de programme.	18 %

2	Connaissances, contexte et expérience en santé mentale	• Expérience et compétence avérées en élaboration de lignes directrices, de cadres de référence ou de ressources visant à soutenir la mise en œuvre de programmes ou de services en santé, en santé mentale ou en santé liée à l'usage de substances. • Connaissances approfondies et expérience pratique dans les pratiques de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances à l'échelle canadienne et internationale. • Expérience de la collaboration dans le domaine de la santé mentale et de la santé liée à l'usage de substances (SMSLUS).	18 %
3	Approche intersectionnelle, antiraciste, décolonisatrice et de conception collaborative	• Expertise dans l'application des principes d'intersectionnalité, de décolonisation, d'équité en matière de santé, de lutte contre le racisme, d'analyse comparative entre les sexes Plus, et/ou des déterminants sociaux de la santé dans le cadre des politiques et de la recherche. • Expérience pratique de la conception collaborative avec des personnes ayant un savoir expérientiel passé ou présent et/ou d'autres collaborateurs issus d'horizons divers.	18 %
4	Abordabilité et budget proposé	• Justification claire du budget proposé et abordabilité du projet en général	11 %
5	Approche proposée et plan de travail	• Clarté et faisabilité démontrées de l'approche proposée. • Alignement de l'approche proposée avec les objectifs du projet et la portée des travaux. • Qualité et caractère approprié des livrables proposés.	35 %

Liens utiles

- **Commission Site Web :** commissionsantementale.ca
- La Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada : [Changer les orientations, changer des vies](#)
- **Une perspective axée sur les jeunes :** [Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada](#)
- [Une Stratégie de cybersanté mentale pour le Canada](#)
- **Indicateurs de santé mentale au Canada :** [Tracer la voie vers l'avenir](#)

Coordonnées

Pour toute renseignement supplémentaire ou question concernant cette demande de propositions, veuillez communiquer avec :

Katerina Kalenteridis

Analyste principal des politiques et de la recherche

Commission de la santé mentale du Canada

kkalenteridis@mentalhealthcommission.ca



Commission de la santé mentale
du Canada Mental Health
Commission
of Canada

Commission de la santé mentale du Canada, 2026

350, rue Albert, bureau 1210

Ottawa (Ontario) K1R 1A4

Tél. : 613.683.3755

Télééc. : 613.798.2989

 @CSMC_MHCC  /theMHCC

 /1MHCC  @theMHCC

 /Mental Health Commission of Canada

 /theMHCC